



ÉTABLISSEMENT

SPL Chartres Métropole Transports (28)
Hôtel de Ville
Place des Halles
28000 Chartres

AVIS DE MARCHÉ

SERVICES

DIRECTIVE 2014/24/UE

Section I : Pouvoir adjudicateur**I.1) NOM ET ADRESSES**

SPL Chartres Métropole Transports (28), Numéro national d'identification : 80766731600010, Contact : <https://www.marches-securises.fr>, Hôtel de Ville Place des Halles, 28000 Chartres, FRANCE. Tél. : +33 237356802. Courriel : joaquim.bertoluci@filibus.fr. Code NUTS : FRB02.

Adresse(s) internet :Adresse principale : <http://www.filibus.fr>Adresse du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>**I.2) PROCÉDURE CONJOINTE****I.3) COMMUNICATION**

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet : <https://www.marches-securises.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Point(s) de contact susmentionné(s).

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :Par voie électronique à l'adresse : <https://www.marches-securises.fr>**I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR**

Organisme de droit public

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Autre(s) activité(s) : Transports

Section II : Objet**II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ**

II.1.1) Intitulé : ACCORD-CADRE RELATIF A LA GESTION ET A L'EXPLOITATION DE SERVICES DE TRANSPORT SUR LE RESSORT TERRITORIAL DE CHARTRES METROPOLE ET MISE EN PLACE D'UNE CENTRALE DE RESERVATION

II.1.2) Code CPV principal

60112000

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte

L'accord-cadre porte sur la gestion et l'exploitation de services de transport sur le ressort territorial de Chartres métropole et la mise en place d'une centrale de réservation pour le compte de la SPL Chartres métropole transports.

II.1.5) Valeur totale estimée**II.1.6) Informations sur les lots**

Division en lots : Oui

Il est possible de soumettre des offres pour un nombre maximal de lots : 2

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire : 2

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer des marchés combinant les lots ou groupes de lots suivants : lot 1 :

Gestion et exploitation de services de transport sur le ressort territorial de Chartres métropole

lot 2 : Mise en place d'une centrale de réservation

II.2) DESCRIPTION**LOT N° 1**

II.2.1) Intitulé : Gestion et exploitation de services de transport sur le ressort territorial de Chartres métropole

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

60112000 , 60130000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRB02

Lieu principal d'exécution : Les prestations de transport sont effectuées sur le territoire de Chartres métropole. Certaines lignes ou services peuvent ponctuellement sortir du ressort territorial de Chartres métropole

II.2.4) Description des prestations

Gestion et exploitation de services de transport sur le ressort territorial de Chartres métropole

II.2.5) Critères d'attribution

Prix : 60%

Qualité

Valeur technique : 40%

II.2.6) Valeur estimée

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

A compter du : 07 juillet 2021. Jusqu'au : 06 juillet 2023.

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : La durée de l'accord-cadre est fixée à vingt-quatre (24) mois à compter du 7 juillet 2021, reconductible tacitement, deux (2) fois, pour une durée de douze (12) mois, soit une durée totale maximale de quarante-huit (48) mois.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : Non

II.2.11) Informations sur les options

Options : Non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires

Le critère "Valeur technique" fait l'objet de sous-critères définis dans le règlement de la consultation

LOT N° 2

II.2.1) Intitulé : Mise en place d'une centrale de réservation

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

63710000 , 60112000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRB02

Lieu principal d'exécution : Les prestations de transport sont effectuées sur le territoire de Chartres métropole

II.2.4) Description des prestations

Mise en place d'une centrale de réservation pour le service de transports à la demande et pour le service de transport de personnes à mobilité réduite de la SPL Chartres métropole transports

II.2.5) Critères d'attribution

Prix : 60%

Qualité

Valeur technique : 40%

II.2.6) Valeur estimée

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

A compter du : 07 juillet 2021. Jusqu'au : 06 juillet 2022.

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : La durée de l'accord-cadre est fixée à douze(12) mois à compter du 7 juillet 2021, reconductible tacitement, trois (3) fois, pour une durée de douze (12) mois, soit une durée totale maximale de quarante-huit (48) mois.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : Non

II.2.11) Informations sur les options

Options : Non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : **Non**

II.2.14) Informations complémentaires

Le critère "Valeur technique" fait l'objet de sous-critères définis dans le règlement de la consultation

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions :

Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces qui sont listées ci-après. Il peut utiliser les formulaires DC1 (lettre de candidature) et DC2 (déclaration du candidat) disponibles gratuitement sur le site : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>

Les candidatures peuvent également être remises sous forme de Document Unique de Marché Européen (DUME). Seul le DUME au format .xml a valeur probante. Si un groupement d'entreprises candidate à la procédure via le DUME, il est nécessaire que chaque co-traitant remplisse un DUME.

-La lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses co-traitants (DC1) ; si le candidat ne fournit pas de DC1, une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-6 et aux articles L. 2141-7 à L. 2141-11 du code de la commande publique.

-La déclaration sur l'honneur justifiant que le candidat est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ;

-La déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (DC2) ou document équivalent

III.1.2) Capacité économique et financière

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

III.1.5) Informations sur les marchés réservés

Marché réservé : **Non**

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Informations relatives à la profession

III.2.2) Conditions particulières d'exécution

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : **Non**

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

L'avis concerne l'établissement d'un accord-cadre

Accord-cadre avec un seul opérateur

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Information sur la négociation

IV.1.6) Enchère électronique

Une enchère électronique sera effectuée : **Non**

IV.1.8) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : **Oui**

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication(s) antérieure(s) relatives à la présente procédure

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :

Mercredi 07 avril 2021 - 16:00

IV.2.3) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation**

français.

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en mois : 4 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres

Date : mercredi 07 avril 2021 - 16:10

Lieu : LUCE (Eure et Loir).

Section VI : Renseignements complémentaires**VI.1) RENOUELEMENT**

Il s'agit d'un marché renouvelable : Non

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES**VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

Marché mono-attributaire pour chacun des lots 1 et 2.

Pour obtenir les renseignements d'ordre administratif ou technique qui leur seraient nécessaires pour l'élaboration de leurs offres, les candidats peuvent faire parvenir au plus tard dix (10) jours avant la date limite de remise des offres, une demande écrite par le biais de la plateforme de dématérialisation, sur le site internet suivant : www.marches-securises.fr

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS**VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours**

Tribunal de Grande Instance de Nanterre 179-191, avenue Joliot-Curie , 92020 NANTERRE CEDEX FRANCE.

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation**VI.4.3) Introduction des recours****VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours****VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS**

05 février 2021